



SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL
Société anonyme au capital de 60.552.545 euros
Siège social : 11-13 avenue de Friedland - 75008 PARIS
572 182 269 RCS PARIS

Paiement du dividende 2016 en actions

L'assemblée générale mixte de la Société de la Tour Eiffel (ISIN : FR0000036816), réunie le 22 mai 2017, a fixé le dividende à verser au titre de l'exercice 2016 à 3 euros par action et a donné à chaque actionnaire le choix de recevoir le paiement du dividende 2016 en numéraire ou en actions nouvelles de la Société.

La période d'option était ouverte du 2 juin 2017 au 16 juin 2017 inclus. A la clôture de cette période, 17,7 % des droits ont été exercés en faveur du paiement en actions du dividende de l'exercice 2016.

120 125 actions ordinaires nouvelles d'une valeur nominale de 5 euros ont été émises, représentant 0,99 % du capital de la Société sur la base du capital existant à la date du 31 mai 2017. A la suite de cette émission, le capital est porté de 60.552.545 euros à 61.153.170 euros, divisé en 12.230.634 actions de 5 euros chacune.

Le prix d'émission des actions nouvelles émises en paiement du dividende a été fixé le 22 mai 2017 à 53,01 euros. Ce prix est égal à la moyenne des premiers cours cotés lors des vingt séances de bourse précédant le 22 mai 2017, date de l'assemblée générale mixte.

Le règlement et la livraison des actions et leur admission sur Euronext Paris interviendront le 30 juin 2017. Ces actions porteront jouissance au 1er janvier 2017 et seront entièrement assimilées aux actions déjà admises.

Date à retenir : 21 juillet 2017 après Bourse – Publication des comptes consolidés semestriels 2017